

**Aux élèves admis au Cycle Préparatoire
Intégrés de l'Ecpm – année 2022/2023**

Strasbourg, le 1er juillet 2022

Scolarité CPI-Chem.I.St

Madame, Monsieur,

Vous avez été admis(e) en 1^{ère} année du cycle préparatoire intégré international de l'ECPM et nous vous en félicitons.

**La rentrée administrative de 1ère année, avec appel, est fixée
au lundi 5 septembre à 10h00 Amphi Forestier**

Affaire suivie par
Audrey OLTRA
Tél. : (33) 03 68 85 27 93
audrey.oltra@unistra.fr

Un séminaire de rentrée aura lieu entre le 6 et le 9 septembre à l'extérieur de l'établissement. Un courrier avec les détails de cette semaine de séminaire vous sera envoyé à part ultérieurement.

Votre présence est vivement conseillée aux cours **intensifs d'anglais facultatifs** programmés **du 29 août au 2 septembre (tous les matins 8-12h)**. Pour vous inscrire à ce stage, veuillez confirmer votre présence par mail à M. Ian Offord (ian.offord@unistra.fr), enseignant d'anglais, avant le 24 août. Plus d'infos sur le site de Langues de l'ECPM : <https://ecplangues.unistra.fr/rentree-2022-cpi.html>

Pour l'enseignement à l'Ecpm, vous devrez vous équiper d'un iPad qui correspond aux besoins spécifiques des CPI en matière d'applications dédiées, d'activités, de gestion et d'échange de documents. Il n'est pas nécessaire d'avoir en sa possession cet Ipad dès la rentrée. Nous vous conseillons d'attendre la prise de contact avec l'équipe enseignante qui vous donnera plus de détails sur les conditions de cette acquisition.

INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Depuis le 1^{er} juillet 2018, la loi prévoit une Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) dont tous les étudiants devront s'acquitter chaque année universitaire, au préalable de l'inscription en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur en France. Son montant est de 95 €.

Seul les étudiants boursiers Crous sont exonérés mais devront quand même faire les démarches nécessaires pour pouvoir justifier de leur exonération.

Ecole européenne
chimie polymères matériaux

25 rue Becquerel
F-67087 Strasbourg Cedex 2
Tél. : (33) 03 68 85 26 00
www.ecpm.unistra.fr

Pour vous acquitter de la CVEC (que vous en soyez exonéré ou non), rendez-vous sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> afin d'obtenir votre attestation qui vous permettra ensuite de vous inscrire à l'école. Vous trouverez également sur ce site toutes les informations nécessaires à la CVEC.

Une fois cette étape effectuée, nous vous invitons à procéder à votre inscription administrative intégrale en ligne sur le site de l'Université de Strasbourg **entre le 4 juillet et le 26 août 2022 sur <http://inscriptions.unistra.fr>**

Au plus tard le 20 juillet 12h pour les candidats Parcoursup ayant accepté définitivement une proposition d'admission au plus tard le 11 juillet 2022 inclus
Au plus tard 26 août 12h pour les candidats Parcoursup ayant confirmé définitivement une proposition d'admission entre le 12 juillet et le 22 août 2022 inclus

Aller sur S'inscrire administrativement pour 2022-2023 -> Première inscription à l'Université de Strasbourg -> J'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation du site...-> Entrez votre identifiant et date de naissance et commencez votre inscription en ligne

Important : votre identifiant de connexion est le numéro commençant par IG que vous allez recevoir par mail de l'Unistra entre le 4 et le 8 juillet, si vous avez validé la proposition avant le 4 juillet ; sinon il faudra attendre début août pour obtenir votre identifiant par mail.

Suite au projet de dématérialisation des pièces par l'Université de Strasbourg, à la fin de votre inscription en ligne, vous devrez impérativement scanner les documents qui vous seront demandés pour les transférer en version électronique selon la procédure qui vous sera indiquée. **Aucun document papier ne sera traité par courrier.**

Vérifier que les formats soient compatibles. Formats de fichiers acceptés :

- Pour les documents administratifs : JPG, JPEG, PNG et PDF
- Pour la photo : JPG, JPEG ou PNG uniquement (**pas de pdf**)
- Taille maximal d'un fichier : 2Mo

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en tant qu'étudiant inscrit à l'Université vous devez impérativement **être couvert par une assurance Responsabilité Civile**. Nous ne demanderons pas de justificatif pour cela, mais n'oubliez pas de contracter cette assurance qui pourra vous être utile en cas de problème.

Le montant des droits d'inscription en école d'ingénieur est de 601€ par an pour tous les étudiants étrangers ou non sauf les boursiers CROUS (exonéré). Ce montant vous sera précisé en ligne à la fin de votre inscription. Afin de permettre un traitement plus rapide de votre dossier, nous vous conseillons de régler en ligne les droits d'inscriptions par carte bancaire. Les boursiers CROUS sont exonérés des frais d'inscriptions.

Lorsque votre inscription sera validée par nos services (paiement effectué et toutes pièces justificatives enregistrées), vous pourrez imprimer un certificat de scolarité dans votre E.N.T. (portail numérique de travail) que vous devrez activer (accessible via la page d'accueil du site de l'Unistra).

La carte étudiante « Pass Campus » qui vous permettra, entre autres, d'accéder au restaurant universitaire, vous sera distribué à l'école à la rentrée.

Afin de vous aider dans vos diverses démarches, des informations sur les logements, les transports, le pass campus etc... sont à votre disposition sur le site de l'Université de Strasbourg: <http://www.unistra.fr/index.php?id=vie-pratique>

Exemples de résidences étudiantes les plus proches:

CROUS : Résidence Les Houblonnières, Résidence Gallia...

Privés : Stud'city Schiltigheim, Studéa Strasbourg Rieth, Les Estudines Strasbourg Gare...

Pour des infos sur logements ou les activités, vous pouvez également contacter le bureau des élèves : ecpm-bde@unistra.fr ou sur leur page Facebook :

<https://www.facebook.com/bde.ecpm?fref=ts>

Vous trouverez ci-joint un plan d'accès à l'école. Plus d'info sur notre site :

<http://ecpm.unistra.fr/contact/plan-dacces/>

Attention : Le service de scolarité CPI sera fermé du **22 juillet au 16 août**. Pendant la période de fermeture, vous pouvez contacter l'Assistance-Inscription de l'Université en cas de problème : <http://assistance-inscription.unistra.fr> ou 03.68.85.60.00 de 9h à 16h30.

En attendant d'avoir le plaisir de vous accueillir, recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Vincent VILLAR
Directeur du CPI Chem.Ist

